

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit : MASTERS YELLOW T-TAPE – RUBAN SCELLANT JAUNE MASTERS
Utilisation : Ruban scellant pour filets de tuyau (*conduite*).
Formule chimique : PTFE - (C2F4)N

Nom et adresse du fournisseur :

G.F. THOMPSON Cie Ltée
620 Steven Court, Unit 11
Newmarket, Ontario L3Y 6Z2

Nom et adresse du fabricant :

Se référer au fournisseur.

Numéro de téléphone d'urgence :

Du lundi au vendredi, 7:30 AM à 5:00 PM HNE
905-898-2557
800-499-3673 (Ligne sans frais)

Catégorie(s) SIMDUT : Non listé

Ligne d'urgence 24 heures :

(905) 252-6219 or (416) 786-4336

SECTION II – INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ces produits sont conçus de polytétrafluoroéthylène et ne contiennent pas d'ingrédients dangereux. Nous ne considérons pas ces produits comme étant dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Mélanges dangereux d'autres liquides, solides ou gaz

Dans des conditions normales, le composé polymérisé fini est inerte.

SECTION III - PHYSICAL DATA

État physique :	Ruban
Odeur et apparence :	Texture douce, inodore, pellicule malléable de couleur jaune
Pression de vapeur (mm Hg) :	Non applicable
Point d'ébullition :	Non applicable
Densité de vapeur (Air=1) :	Non applicable
Solubilité à l'eau :	Insoluble
Point de fusion :	327°C (620.6°F)
VOC (COV) :	<.2%

SECTION IV – DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Moyen d'extinction: Eau, mousse, dioxyde de carbone ou agent chimique en poudre.
Point d'éclair: Non applicable
Limites d'inflammabilité %: Non applicable
Température d'auto-inflammation: Non applicable
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie :
Ce produit (PTFE) se consume et ne brûle pas sans une source externe de carburant (listé 94 v-0 par UL). Dans des cas extrêmes d'incendie, une protection devrait être utilisée contre les vapeurs de fluorure d'hydrogène.
Risques d'incendie inhabituel : Ce produit (PTFE) sec brûlera dans une atmosphère à 100% oxygène en présence d'une source d'allumage.

SECTION V – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable
Matières incompatibles: Métaux alcalins fondus, fluor, certains composés fluorés pour palier et composés interhalogénés.
Conditions de la réactivité : Température au-delà de 250°C (482°F) sans ventilation adéquate.
Décomposition dangereuse du produit: Par combustion de fluorine d'hydrogène, fluorure de carbonyle et alcènes perfluorocarbone. Il peut avoir d'autres substances inconnues de nous.
Polymérisation dangereuse: Ne se produira pas.

SECTION VI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

**** Voies d'exposition et effets aigus / chroniques ****

Valeurs-seuils (Threshold Limit Value) : Non applicable
Effets à la surexposition : Une surexposition face à la décomposition thermique du polytétrafluoroéthylène peut provoquer des symptômes liés à la fumée de polymère, similaires à ceux d'une grippe (frissons, fièvre, toux et malaise). Ceci est usuellement temporaire. Faire appel à un médecin si les symptômes persistent.

SECTION VII – PREMIERS SOINS

Inhalation: Non applicable
Cutané: Non applicable
Oculaire: Non applicable
Ingestion: Non applicable

=====

SECTION VIII – MESURES PRÉVENTIVES

=====

Mise au rebut : (1) Site d'enfouissement (2) Par incinération. Combustion complète et retrait des produits gazeux par broyage alcalin. La mise au rebut de ce produit doit être conforme aux lois et règlements locaux, provinciaux et fédéraux en vigueur.

***** ÉQUIPEMENT DE PROTECTION *****

Protection respiratoire : Ventilation adéquate des lieux et/ou utilisation d'un masque-respirateur homologué (U. S. Bureau of Mines) lorsque le produit est chauffé à 250°C (482°F).

Ventilation : Système d'aspiration localisée. Éviter toute contamination de tabac avec les particules de déchet.

Gants de protection : Non applicable **Protection oculaire :** Non applicable

Autre équipement de protection : Non applicable

***** ENTREPOSAGE & MANUTENTION *****

Critères d'entreposage et de manutention : Ce produit n'est pas considéré comme étant dangereux lorsqu'entreposé suivant les méthodes conventionnelles.

Autres précautions : Ce produit émane une fumée toxique lorsque soumis à une température de 250°C (482°F). Veiller à éviter toute contamination avec du tabac ou autres produits à fumer.

=====

SECTION IX – RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

=====

Préparé par : G. F. THOMPSON Cie Ltée

Numéro de téléphone : 905-898-2557

Date de la préparation : 09/30/2015

=====

Références & notes additionnelles :

Abréviations

ACGIH :	Sigle É.-U. désignant (<i>American Conference of Governmental Industrial Hygienists</i>)
CAS	Service des résumés analytiques de chimie (<i>Chemical Abstract Services</i>)
CIRC (IARC)	Centre international de recherche sur le cancer. (<i>International Agency for Research on Cancer</i>)
NIOSH :	Sigle É.-U. désignant (<i>National Institute of Occupational Safety and Health</i>)
OSHA	Sigle É.-U. désignant (<i>Occupational Safety and Health Administration</i>)
RTECS :	Sigle É.-U. désignant (<i>Registry of Toxic Effects of Chemical Substances</i>)
SIMDUT (HMIS)	Système de codage des matières dangereuses (<i>Hazardous Materials Identification System</i>)
TMD (TDG)	Loi sur le Transport des marchandises dangereuses (<i>Transportation of Dangerous Goods Act</i>)
LPE (PEL)	Limite permmissible d'exposition (<i>Permissible Exposure Limit</i>)
LECT (STEL)	Limite d'exposition à court terme (<i>Short Term Exposure Limit</i>)
TCC	Méthode en vase clos du point éclair (<i>Tag closed Cup</i>)
TLV	Valeurs-seuils (<i>Threshold Limit Values</i>)
TWA	Moyenne pondérée dans le temps (<i>Time – Weighted-Average</i>)
DL (LD)	Dose létale (<i>Lethal dose</i>)
CL (LC)	Concentration létale (<i>Lethal concentration</i>)
RPC (CPR)	Règlement sur les produits contrôlés (<i>Controlled Product Regulations</i>)
TMIMD (IMDG)	Transport Maritime International des Marchandises Dangereuses (<i>International Maritime Dangerous Goods</i>)
OACI (ICAO)	Organisation de l'Aviation Civile Internationale (<i>International Civil Aviation Organization</i>)
AITA (IATA)	Association Internationale des Transporteurs Aériens (<i>International Air Transport Association</i>)
NTP	Sigle É.-U. désignant (<i>National Toxicology Program</i>)
RTMD (TDG)	Règlements sur le transport des marchandises dangereuses (<i>Transportation of Dangerous Goods Regulation</i>).
BuAe	Acétate de n-butyle (<i>n-butyl acetate</i>)

Référence (documents de référence) :

1. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 1988/89.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, Supplement 7, 1988.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety. RTECS database.
4. Material Safety Data Sheet from manufacturer. (Fiche signalétique de sécurité du produit émise par le fabricant)
5. N. Irving Sax. Dangerous Properties of Industrial Materials, Sixth Edition.